

# CRÉATION DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE ET DE l'agroalimentaire QUÉBÉCOIS.

>> «Le secteur bio-alimentaire est d'une grande importance pour l'avenir du Québec. 450,000 personnes y travaillent à produire et transformer des aliments, et cela dans les 14 régions de la province. Nous sommes à la croisée des chemins et nous devons mener un exercice de réflexion de grande envergure quant à l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire chez-nous.» C'est en ces termes que le Premier Ministre Jean-Charest annonçait, le 28 juin dernier, la mise sur pied de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois.



d'affaires s'est considérablement resserré et les partenaires s'interrogent sur l'avenir, tant dans la production primaire que la transformation et la distribution. Les citoyens et consommateurs, de leur côté, sont de plus en plus exigeants et vigilants quant à la sécurité des aliments, le lien entre l'alimentation et la santé, la protection de l'environnement, la cohabitation harmonieuse,

l'occupation dynamique du territoire et le développement régional. Ces sujets et tout autre relié au secteur pourront être abordés.

La Commission publiera cet automne un document de consultation. Au début de 2007 elle amorcera une tournée du Québec au cours de laquelle elle entendra les groupes et les personnes intéressées à faire part de leurs constats, expériences, préoccupations et suggestion sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Un rapport sur cette vaste consultation sera remis au gouvernement à la fin de l'année 2007.

## > LES COMMISSAIRES

La présidence de la Commission a été confiée à Jean Pronovost, sociologue, ancien haut fonctionnaire d'une vaste expérience dans l'Administration publique québécoise. Il y a entre autres occupé des postes clés de sous-ministre au Conseil exécutif, à l'Environnement, à l'Industrie Commerce, au Développement régional, aux Affaires municipales.

Monsieur Pronovost sera secondé par deux commissaires, soit M. Mario Dumais et Mme Pascale Tremblay. Monsieur Dumais est économiste et présentement professeur associé à la Chaire de recherche en développement rural à l'Université du Québec à Rimouski. Il a une vaste expérience du monde agricole, ayant entre autres œuvré à l'Union des producteurs agricoles, à la Coop Fédérée, à l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement où il a siégé comme commissaire dans l'étude sur le Développement durable de la production porcine au Québec. Madame Tremblay est quant à elle agronome et s'est spécialisée en communications depuis le début de sa carrière. Elle a occupé différents postes de relations publiques, d'animatrice et de productrice, entre autres à la Fédération des producteurs de lait, chez Monsanto, à la Ville de Montréal, dans quelques boîtes privées de communication et production et différents réseaux de télévision.

## > LES TRANSFORMATEURS SE RÉJOUISSENT

Jacques Légaré, président-directeur général du CTAC, estime que l'initiative arrive à point et espère que tous les intervenants prendront la peine de s'exprimer à l'occasion de cette tribune. Il entend bien rallier fermement les entreprises de transformation à prendre une part significative de la parole, et invite les acteurs qui souhaitent exprimer leurs points de vue à prendre contact avec lui et à suivre de près le calendrier de la Commission.

L'objectif que le gouvernement s'est fixé indiquait de son côté le Ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Yvon Vallières, est de «constituer une tribune exceptionnelle pour favoriser l'émergence d'idées neuves, établir un diagnostic partagé de la réalité et des changements anticipés et, finalement, pour se donner les bases d'une nouvelle vision du développement durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire à la mesure des défis de demain.»

Le mandat de la Commission est large, précisaient tant le Premier Ministre Charest que le Ministre Yvon Vallières. «On pourra y aborder les interventions gouvernementales s'adressant directement au secteur mais également celles reliées aux questions d'environnement, de santé, d'occupation du territoire et de développement régional.»

Aussi, le contexte économique, social et régional est en profonde mutation. Les défis sont tantôt locaux ou régionaux, tantôt internationaux. L'environnement